

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 36

N°052

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 AVRIL 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 15 avril, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 avril 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 18h30 sous la présidence de Madame Karine FRANCKET, Maire.

Etaient présents : FRANCKET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtout, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, Adjointes au Maire

DESCAMPS Christiane, CHIKHDENE Zayen, DESCAMPS Alain, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, GILLY Jean Paul, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege, NAULEAU Pierre yves, DAGUET Anthony, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : LOE Patricia, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, BUTT Zishan, YONNET-SALVATOR Evelyne, COHEN-HADRIA Yonel.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Samuel MARTIN
Madame Solene DA SILVA	Madame Kourtout SACKHO
Madame Maryse EMEL	Monsieur Miguel MONTEIRO
Monsieur Cédric SCHROEDER	Madame Sandrine GRYNBERG DIAZ
Madame Maria Elisabete GONCALVES PEIXOTO	Monsieur Philippe ALLAIN
Madame Mizgin OZHAN	Monsieur Pierre SACK
Monsieur Gilbert FAUCHEUX	Monsieur Damien BIDAL
Madame Katalyne BELAIR	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Fatima YAOU	Monsieur Pierre yves NAULEAU
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Soizig NEDELEC	Monsieur Anthony DAGUET

Secrétaire de séance : Mme Véronique DAUVERGNE

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration
Générale

OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 11 mars 2021

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Karine FRANCLET,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-15 et L.2121-26 ;

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 mars 2021, tel qu'il figure dans le rapport annexé à la présente délibération;

Adoption à l'unanimité par 47 pour

DELIBERE :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 mars 2021, tel qu'il figure dans le rapport annexé à la présente délibération.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil - 7 rue Catherine Puig - 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil - 7 rue Catherine Puig - 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte.

Reçue en préfecture le : 26/04/21
Accusé en préfecture :
93-219300019-20210415-lmc119980-DE-1-1
Publiée le : 26/04/21
Certifiée exécutoire : 26/04/21

Le Maire,
Karine FRANCLET



